

BULLETIN DE SALAIRE

Paie du 01/01/2020 au 31/01/2020

N° Cesu employeur : X2045557290007
M. JEAN CHRISTIOPHE SANANES
122 R DU JARDIN PUBLIC
33300 BORDEAUX

MONSIEUR STEPHANE PASQUET
24 AV D ARES
33000 BORDEAUX

Document à conserver sans limitation de durée

N° Cesu salarié	Emploi	Code Naf	Numéro de Sécurité sociale
00000001501966	Emploi familial	97.00Z	173073306303373

COTISATIONS SOCIALES	PART SALARIE	PART EMPLOYEUR
CSG + CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu	663,88 x 2,900 % = 19,25	
CSG DEDUCTIBLE de l'impôt sur le revenu	663,88 x 6,800 % = 45,14	
MALADIE		675,70 x 13,000 % = 87,84
VIEILLESSE	675,70 x 7,300 % = 49,32	675,70 x 10,450 % = 70,61
ALLOC. FAMILIALES		675,70 x 5,250 % = 35,47
ACCIDENT DU TRAVAIL		675,70 x 1,900 % = 12,84
FNAL		675,70 x 0,100 % = 0,68
CFP		675,70 x 0,550 % = 3,72
CSA		675,70 x 0,300 % = 2,03
CDS		675,70 x 0,016 % = 0,11
RETRAITE COMPLEMENTAIRE	675,70 x 4,790 % = 32,37	675,70 x 5,230 % = 35,34
IRCEM PREVOYANCE	675,70 x 0,700 % = 4,73	675,70 x 0,960 % = 6,49
POLE EMPLOI		675,70 x 4,050 % = 27,37
TOTAL DES COTISATIONS	150,81	282,50

Salaire net imposable (CSG/CRDS inclus) : 544,13 €

Net à payer avant impôt sur le revenu: 524,88 €

Comprenant 10 % au titre des congés payés

Impôt sur le revenu	Base	:	544,13 €	Net payé en euros	:	524,88 €
	Taux personnalisé / taux non personnalisé	:	0,00 %	Date de paiement de la rémunération	:	31/01/2020
	Impôt sur le revenu prélevé à la source	:	0,00 €			

Si certains des éléments ci-dessus sont erronés, je vous invite à le signaler à votre employeur.

Éléments pris en compte pour la déclaration N° 8415698 enregistrée le 03/02/2020

Nombre d'heures travaillées:	18	Salaire horaire net (heures normales)	:	29,16 €
		Base de calcul des cotisations	:	Salaire réel
		Salaire brut	:	675,70 €
		Assiette des cotisations	:	675,70 €